



Communiqué de presse – diffusion immédiate souhaitée

Le 22 janvier 2021

CHEZ LES SOUS-TRAITANTS EN ÉLECTRONIQUE, C'EST LA REPRISE... DES HAUSSES DU PRIX DES COMPOSANTS.

DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE, AU MILIEU DES CARTES DE VŒUX, CE SONT LES ANNONCES DE HAUSSES SIGNIFICATIVES DU PRIX DES COMPOSANTS ELECTRONIQUES QUI INONDENT LES BOITES MEL DE NOS ADHÉRENTS. AU-DELA DES SIMPLS MISES À JOUR DES PRIX CATALOGUES 2021 DES DISTRIBUTEURS, QUI SONT USUELLES ET ATTENDUES, NOUS CONSTATONS DES HAUSSES BRUTALES DE TARIFS, IMPOSÉES SANS CONCERTATION, NON SEULEMENT SUR LES COMMANDES FUTURES, MAIS SOUVENT SUR TOUT L'ENCOURS DES COMMANDES, ENCORE À LIVRER, DÉJÀ CONTRACTUALISÉES DEPUIS DES SEMAINES, VOIRE DES MOIS.

Evidemment, chacun peut comprendre que :

- La montée continue des cours des métaux largement utilisés dans nos industries comme l'or, l'argent, le cuivre de 50 à 75% en un an ;
- Les reprises spectaculaires de certaines filières (informatique, automobile) particulièrement en Asie ;
- Le dérèglement des échanges entre Chine et USA, le Brexit, le Covid19 ,

perturbent la chaîne d'approvisionnement, et particulièrement celle vers l'Europe qui reste minoritaire, dans ces échanges largement mondialisés.

Tout cela peut être entendu et compris, non seulement par les sous-traitants, mais avant tout par leurs clients qui auront, en définitive, à supporter ces charges supplémentaires. Ce qui interpelle aujourd'hui, c'est la violence des hausses, sans compter leur rétroactivité qui bouleverse l'économie.

Menacer de surcroît les sous-traitants de suspension de livraison en cas de refus d'accepter des prix applicables aux livraisons de la semaine à venir, ne relève pas de relations équilibrées entre distributeurs/fabricants et acheteurs de composants.

C'est le reflet de situations d'abus de position malheureusement très souvent présentes dans les contrats d'approvisionnements entre les grands groupes internationaux, fabricants comme distributeurs et nos entreprises nationales contraintes de les accepter pour exister.

Prendre en compte de nouveaux prix à chaque livraison, sous-entend une logique de traçabilité des coûts matière en temps réel permettant de définir son prix final, dont ne dispose pas la majorité des sous-traitants.

En toute hypothèse, face à ces hausses de prix brutales dont on ne sait pas si elles vont se poursuivre dans les prochains mois, il est très délicat pour l'ensemble de nos adhérents de solliciter les clients pour leur répercuter immédiatement ces coûts supplémentaires subis, sans-même pouvoir leur garantir une stabilité pour les semaines à venir.

La sous-traitance électronique a fait preuve d'une grande résilience en 2020 en maintenant ses lignes de production en fonctionnement afin de continuer à livrer ses clients dans des conditions économiques désastreuses mêlant sous-activité et surcoûts de production.

Au début de cette année, les entreprises du secteur nourrissaient de belles ambitions et depuis 2 à 3 mois, l'optimisme gagnait du terrain grâce à de nouveaux projets, des volumes repartant à la hausse, et bien sûr aussi grâce aux aides de l'Etat.

Tout cet élan est aujourd'hui menacé par une crainte grandissante de ne pas pouvoir faire comprendre immédiatement à nos clients la nécessité de revoir nos prix et même de les livrer si nous n'acceptons pas les conditions nouvelles fixées par nos fournisseurs.

Aussi, nous appelons l'ensemble des intervenants fabricants/distributeurs :

- à mieux discuter et négocier en partageant leurs difficultés conjoncturelles ou structurelles, facilitant ainsi la compréhension des clients finaux,
- à faire preuve de retenue dans l'usage reconnu abusif de clauses de révision de prix portant sur les encours déjà contractualisés et les livraisons passées, de manière à donner le temps aux acteurs avals d'absorber et répercuter ces hausses de façon plus régulière.

Ainsi, dans un contexte un peu plus apaisé, nous pourrions peut-être tous nous souhaiter une bonne année 2021.

Eric BURNOTTE

Président



7 RUE DOUJIC AP Guéhen
F 29510 LANDREVARZEC
Tél : +33(0)6 06 40 22 72
info@snese.com
www.snese.com
SIREN 484 903 612

LES FABRICANTS D'ÉLECTRONIQUE - SNESE

Le Snese représente les fabricants d'électronique et services associés – Près de 500 entreprises, principalement des PME (80% des entreprises du secteur emploient entre 20 et 99 salariés), réalisant un CA de 5 000 M € avec un effectif de 28 000 personnes, qui achètent pour 3 milliards d'euros de composants.

Présentes aujourd'hui sur pratiquement tout le territoire national ainsi qu'à l'étranger ces entreprises se sont adaptées aux nouvelles exigences des clients. Garanties d'un savoir-faire industriel de plus en plus complexe (miniaturisation des composants, microélectronique) et indispensable à l'expression de la R&D, elles fournissent des ensembles complexes et interviennent très en amont de la fabrication : conception, co-conception, industrialisation, achats, et en aval vers le produit fini par la maîtrise des tests, l'intégration, le support logistique et la maintenance - réparation.

Le SNESE est membre de la FIEEC, du CENAST, du CSF Electronique et de PACTE PME.

Contact

Eric Burnotte – Président du SNESE

E mail : delgen@snese.com

Tél. +33 (0)2 98 55 04 56

Fiche technique

Nombre de mots : 4 426 mots

Nombre de signes : 5 188

Mots clés : composants électroniques, hausses de prix brutales.